



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

Le discours rapporté et l'agentivité du journaliste dans les dépêches d'agences de presse

Eva Havu

Université de Helsinki, Finlande

eva.havu@helsinki.fi

<https://orcid.org/0000-0002-4514-0862>

Mairi McLaughlin

Université de California, Berkeley, États-Unis

mclaughlin@berkeley.edu

Reçu le 27-05-2021 / Évalué le 09-09-2021 / Accepté le 11-11-2021

Résumé

Nous examinons l'expression de l'agentivité dans un type de constructions courantes dans les dépêches d'agences de presse traduites mais pas examinées dans les recherches antérieures. Il s'agit de deux séquences de discours rapporté jointes par un verbe rapporteur à la forme non finie en *-ant* (participe présent ou gérondif). Une analyse aux niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique nous permettra de réfléchir au niveau d'agentivité du/de la journaliste : s'efface-t-il/elle en recourant à des citations directes ou manifeste-t-il/elle son agentivité par des types de discours rapporté plus indirects ? Quelle est la relation entre les deux séquences de discours rapporté ? Quelle est la fonction de la forme non finie en *-ant* ? Les résultats permettront d'apporter un éclairage sur l'emploi du discours rapporté, sur les formes en *-ant* et sur le type de texte spécifique des dépêches d'agences de presse.

Mots-clés : discours journalistique, discours rapporté, agentivité, participe présent, gérondif, traduction

Reported speech and agentivity in news agency dispatches

Abstract

This article offers an analysis of the expression of agentivity in a construction that appears frequently in translated news agency dispatches. In this construction, examined here for the first time, two sequences of reported speech are brought together by a non-finite form of a speech reporting verb which is either a present participle or a gerund ending with the suffix *ant* in French. Through an analysis of the syntax, semantics and pragmatics of the construction, we explore how the journalist's agency is represented: is their agentivity suppressed by using direct forms of reported speech or expressed by using more indirect forms? How are the two instances of reported speech related? What is the function of the non-finite

verb form? The results shed new light on the use of reported speech, on verbal *-ant* forms, and on news agency dispatches as a text type.

Keywords: news discourse, reported speech, agentivity, present participle, gerund, translation

Introduction

Cet article porte sur l'expression de l'agentivité dans un type de constructions courantes dans les dépêches traduites diffusées par les agences de presse contemporaines. Il s'agit d'exemples comme (1), où un participe présent (PP) ou un gérondif (GÉR) jouent le rôle de joncteur entre deux occurrences de discours rapporté (DR).

(1) "Blaise n'a pas besoin de tricher pour gagner", a déclaré de son côté un diplomate en poste à Ouagadougou, assurant que l'issue du scrutin n'était pas une surprise. (14.11.2005, 20:36')

L'exemple (1) comprend une occurrence de discours direct (DD) et une occurrence de discours indirect (DI) et le PP *assurant* sert de joncteur². La présence du DR dans une dépêche n'a rien de surprenant, McLaughlin (2012 : 96) ayant déjà souligné son importance dans ce type de texte. Or, ce qui est intéressant dans des exemples tels que (1), c'est le fait qu'une seule phrase comprend deux occurrences de DR et que ces occurrences sont jointes l'une à l'autre par une forme en *-ant*. Nous proposons dans cet article d'offrir une première description de ce phénomène sur la base de l'analyse d'un corpus de dépêches d'agence de presse traduites de l'anglais en français³. Nous examinerons les caractéristiques de cet usage aux niveaux syntaxique, sémantique et pragmatique. Ci-dessous seront brièvement présentés les trois champs de recherche qui serviront de cadre théorique, à savoir la recherche sur le DR dans la langue de la presse, la recherche sur les formes verbales en *-ant* et la recherche sur l'agentivité.

L'étude du DR dans les médias constitue un domaine de recherche important aujourd'hui. Les chercheurs ont examiné différents genres médiatiques mais une grande partie des travaux portent sur les grands quotidiens d'information (Tuomarla, 1999 ; Marnette, 2005 : Part. II : chap. 4 ; Biardzka, 2009). Malgré le rôle central joué par les agences de presse comme « fournisseurs » de citations dans l'industrie de la presse⁴, peu de travaux portent sur les dépêches qu'elles font diffuser. McLaughlin a examiné un certain nombre de questions concernant le DR dans les dépêches, notamment les formes et fonctions du DR dans ce type de texte (2012), l'influence du genre sexué des sources citées sur la forme du DR (2014), et enfin, les formes et fonctions du DR dans les dépêches d'information publiées par les journaux historiques (2021 : 110-125). Selon les propos de McLaughlin (*ibid.* :

111), l'ensemble des travaux sur le DR dans la presse a « souligné, entre autres, la fréquence du DR dans les journaux, la variété et la complexité de ses formes, et la multiplicité de ses fonctions discursives et textuelles ». Nous nous appuyerons sur ces recherches pour analyser et interpréter l'usage particulier qui fait l'objet du présent article et nous espérons y contribuer en examinant un phénomène qui n'a pas encore été étudié.

Bien des chercheurs, dont Arnavielle (2003), Gettrup (1977), Halmøy (1982, 2003), Herslund (2000) et Rihs (2009, 2013), ont comparé l'emploi des deux formes non finies du verbe en *-ant* dans différentes fonctions syntaxiques. Malgré leur différence principale - le PP étant la forme adjectivale du verbe qui réfère à un nom, le GÉR la forme adverbiale du verbe qui renvoie au prédicat central et à son support (Havu, Pierrard, 2014 : 36-37) -, il a été montré qu'ils peuvent parfois alterner dans la même position, quoique souvent avec une fonction sémantico-pragmatique différente⁵. C'est cette alternance des deux formes dans la position de « joncteur » entre deux types de DR, courante dans le contexte spécifique des dépêches traduites, qui nous intéressera ci-dessous.

Enfin, la recherche sur l'agentivité fait partie de l'arrière-fond théorique de cet article parce que, comme nous le montrerons, cette notion est une clé qui permet de comprendre pourquoi le phénomène examiné a émergé dans ce type de texte particulier. Les responsables du numéro thématique ont déjà souligné dans l'introduction la diversité des définitions de l'agentivité. Nous emploierons celle proposée par Duranti (2004: 453) dans la perspective de l'anthropologie linguistique : « Agency is here understood as the property of those entities (i) that have some degree of control over their own behavior, (ii) whose actions in the world affect other entities' (and sometimes their own), and (iii) whose actions are the object of evaluation (e.g. in terms of their responsibility for a given outcome) ». Les trois parties constitutives de cette définition sont pertinentes pour la situation communicative que nous étudions. Premièrement, le/la journaliste a le contrôle sur les propos qu'il/elle reproduira dans une dépêche traduite et sur la manière de les représenter (i). Deuxièmement, les décisions prises par ces journalistes ont un impact grâce à l'ample diffusion des dépêches et au rôle joué par le discours journalistique dans la présentation et la construction du monde (ii). Enfin, les journalistes sont très conscients d'être évalués, car les conséquences d'une fausse représentation des propos d'une source peuvent être graves et même compromettre l'autorité de l'agence (iii).

L'article commence par une présentation du corpus et de la méthodologie dans la Section 1. La Section 2 présente les résultats.

1. Corpus et méthodologie

L'analyse se base sur un corpus de dépêches d'agence de presse compilé par McLaughlin (2011) dans le cadre d'un projet de recherche sur l'emprunt syntaxique. Le corpus comprend 989 dépêches, toutes traduites de l'anglais en français par les journalistes de l'une des trois agences de presse internationales les plus importantes. Les dépêches en langue française représentent 238 000 mots sur un corpus qui en comprend au total 558 000. Nous examinerons majoritairement ces occurrences traduites sans référer aux textes sources ; le texte original ne sera présenté que dans les cas où cela est pertinent pour discuter des principes d'analyse, par exemple pour déterminer ce dont le/la journaliste disposait comme informations dans le texte source. La plateforme *SketchEngine* a été utilisée pour extraire toutes les occurrences des formes verbales en *-ant* dans le corpus, c'est-à-dire tous les PP et tous les GÉR, ce qui donne un total de 1 189 occurrences⁶. Nous avons vérifié que l'outil avait capté toutes les formes verbales en *-ant* dans le corpus et examiné chaque occurrence manuellement pour ne garder que celles où la forme en *-ant* était prédicative et se trouvait entre deux séquences de DR⁷. Les exemples (1) et (2) représentent le type de constructions analysées.

Les occurrences ont ensuite été classifiées selon trois critères : syntaxique, sémantique et pragmatique. Le critère syntaxique concerne le statut de la forme en *-ant* qui peut être soit PP soit GÉR. Son statut est facilement identifiable par la présence/absence de la préposition « en », qui sert à distinguer les GÉR (avec « en » comme dans l'exemple 2) des PP (sans « en » comme dans l'exemple 1).

(2) Simeus comme Mourra ont protesté en soulignant qu'ils n'avaient jamais renoncé à leur nationalité haïtienne. (12.11.2005, 2 :43)

Étant donné que dans son étude sur l'emprunt syntaxique dans les dépêches, McLaughlin (2011 : 83) avait déjà découvert une forte préférence générale pour les PP, nous nous attendons à ce que les PP soient plus fréquents que les GÉR.

Le critère sémantique concerne l'interprétation de la relation temporelle entre les deux événements joints par la forme en *-ant*, c'est-à-dire la question de savoir si la séquence de DR introduite par la forme non finie est présentée comme temporellement postérieure ou bien si les deux séquences de DR se trouvent dans une relation de simultanéité, la forme en *-ant* marquant une sorte d'arrière-plan par rapport à ce qui est exprimé dans la séquence qui la précède. Même si les formes non finies sont surtout censées exprimer une relation de simultanéité et non de postériorité (König, van der Auwera, 1990 : 341 ; Kleiber, 2009 : 18), elles peuvent avoir des lectures temporelles et interprétatives différentes d'après leur contenu sémantique⁸ et le contexte, et donc également faire avancer la narration, ce qui, dans le cas du GÉR, a été considéré comme exceptionnel⁹ (Halmøy, 2003 : 158 ;

Havu, Pierrard, 2014 : 194, 198-199). Parmi les lectures interprétatives (manière, cause, condition, etc., voir Gettrup, 1977 ; Halmøy, 1982 et 2003), seules celles de manière et de justification ressortent clairement du corpus. Le Tableau 1 réunit les principaux critères utilisés pour l'analyse sémantique, qui sont brièvement détaillés ci-après.

Le classement de la forme en *-ant* sous l'étiquette de *simultanéité* se fonde surtout sur le sémantisme des verbes, les expressions temporelles (*au même moment, alors...*) n'apparaissant guère dans ce contexte dans le corpus. Il peut s'agir d'une lecture temporelle sans effets de sens, où les verbes définis et non définis peuvent changer de place sans modifier le contenu de la phrase (I.a. : dire, citer : *dire qqch en citant/citer qqn en disant*), d'une lecture circonstancielle de manière où la forme non finie répond à la question *comment/de quelle manière* (I.b. : *de quelle manière a-t-il dénoncé la situation ?*) ou bien d'une lecture circonstancielle justifiant le contenu de ce qui vient d'être dit (I.c. : *souhaiter le départ... se justifiant par la collaboration avec la CIA*).

Dans les exemples où la forme en *-ant* a été considérée comme constituant un ajout à ce qui vient d'être dit, donc comme marquant un commentaire postérieur à celui exprimé par le verbe défini, apparaît une expression temporelle (II.a.) ou un verbe exprimant en soi un ajout (II.b.), ou bien c'est le contexte qui montre que la forme non finie ajoute une nouvelle information à ce qui vient d'être dit (II.c. : l'envoi des échantillons n'a pas été discuté avant ; les temps verbaux contribuent également à cette interprétation : *soumettre* au passé composé, *envoyer* au futur du passé).

I. Relation de simultanéité	Élaboration/affinement de l'événement évoqué par le prédicat régissant
a. « pure » relation temporelle	[...] dit-il citant X
b. lecture circonstancielle de manière	X a dénoncé la situation, accentuant l'impact de Washington
c. lecture circonstancielle de justification	Il avait souhaité le départ de X, affirmant que l'organisme travaillait pour la CIA
II. Relation de postériorité	Ajout d'une nouvelle information
a. présence d'une expression temporelle	[...] dit-il, précisant par la suite que...
b. sémantisme du verbe	[...] affirma-t-il, ajoutant que Tokyo se déciderait plus tard
c. contexte : nouvelle information	Les quatre volatiles ont été soumis à des tests [...], ont-elles expliqué, précisant que les échantillons seraient envoyés en Grande-Bretagne

Tableau 1 : Classement d'après les critères sémantiques¹⁰

Malgré ces critères, le classement des occurrences d'après les deux critères temporels n'a pas toujours été évident. Dans l'exemple (3), le verbe *souligner* a été analysé comme élaborant le contexte qui précède la forme en -ant (justification de la mise en garde par le fait de souligner quelque chose), tandis que dans l'exemple (4), il introduit une nouvelle information (la défense du traitement des terroristes ne se fonde pas sur le fait de souligner la collaboration).

(3) L'Union européenne a mis en garde l'Iran mercredi contre la poursuite de ses recherches sur des machines permettant d'enrichir l'uranium au degré nécessaire pour fabriquer des bombes nucléaires, soulignant qu'une telle évolution irait à l'encontre des efforts visant à surmonter la crise internationale [...] (8.12.2005, 18:28)

(4) La secrétaire d'État Condoleezza Rice, [...], a défendu lundi le traitement que les États-Unis réservent aux terroristes présumés, soulignant que les pays européens collaboraient avec Washington pour prévenir de nouveaux attentats. (6.12.2005, 04:14)

Étant donné l'association générale entre les formes en -ant et la simultanéité, nous nous attendons à trouver un nombre plus élevé d'occurrences marquant cette relation.

Le critère pragmatique concerne les types de DR qui sont utilisés dans les occurrences qui figurent à gauche ou à droite, c'est-à-dire soit avant la forme verbale en -ant soit avec/après celle-ci. Dans (1), par exemple, il y a une occurrence de DD à gauche et une occurrence de DI à droite. Nous avons employé la typologie développée par Marnette (2005 : 23-25) qui comprend cinq catégories simples et une catégorie complexe. Les catégories simples sont présentées dans le Tableau 2.

Type	Exemple
Discours direct (DD)	<i>Alors Paul m'a regardé et il m'a dit : « Je ne veux pas y aller. Et toi ? »</i>
Discours direct libre (DDL)	<i>Alors Paul m'a regardé : Je ne veux pas y aller. Et toi ?</i>
Discours indirect (DI)	<i>Alors Paul m'a regardé. Il m'a dit qu'il ne voulait pas y aller et m'a demandé ce que je voulais faire.</i>
Discours indirect libre (DIL)	<i>Alors Paul m'a regardé : il ne voulait pas y aller. Et moi ?</i>
Discours narrativisé (DN)	<i>Paul m'a regardé. Il m'a fait part de son manque d'enthousiasme pour tout ce truc et m'a demandé mon avis.</i>

Tableau 2 : Classement des catégories simples d'après le type de DR (Marnette, 2005 : 23-25)

Dans le DD, le/la journaliste évoque la situation d'énonciation originale et emploie les mots originaux sans transposition d'embrayeurs. Ce qui distingue le DDL du DD est l'absence de marqueurs du DR (guillemets, italique, *verba dicendi*). Le DI implique la transposition de l'énonciation dans les mots du/de la journaliste : les occurrences sont introduites par un *verbum dicendi* et une conjonction de subordination (« que », « si », etc.), et les embrayeurs sont transposés. Dans le DIL, on trouve des traits du DD et la transposition des embrayeurs mais il n'y a pas de subordination à un *verbum dicendi*. Dans le DN, il y a toujours transposition des embrayeurs mais le renvoi à l'activité discursive se fait à travers des verbes ou expressions lexicales sans complétive ni proposition infinitive. Dans la typologie de Marnette, la catégorie complexe que nous dénommons « autre » comprend les emplois mixtes (p. ex. DD à l'intérieur du DI) ainsi qu'un certain nombre d'autres indicateurs dont les modalisateurs (« selon », « d'après ») et le conditionnel journalistique. La classification des occurrences selon la présence de ces différentes stratégies permettra d'identifier les configurations les plus fréquentes et éclaircira la fonction des formes verbales en *-ant* et du phénomène dans son ensemble dans les dépêches d'agences de presse traduites.

2. Résultats

Sur un total de 1 189 formes verbales en *-ant* dans le corpus, 166 occurrences de l'usage particulier qui nous intéresse ici ont été identifiées. Cela implique qu'environ une forme verbale en *-ant* sur sept dans le corpus sert à relier deux séquences de DR. La proportion relativement élevée des formes ayant cette fonction souligne l'intérêt du phénomène et donc la pertinence de la présente étude. Dans ce qui suit, seront examinés tour à tour les critères syntaxique, sémantique et pragmatique.

2.1. Critère syntaxique

Le Tableau 3 présente les fréquences absolue et relative des deux variantes syntaxiques de la forme verbale en *-ant* dans le contexte examiné.

	PP	GÉR	Total
Fréquence	111	55	166
Fréquence relative	66,87	33,13	100,00

Tableau 3 : Critère syntaxique

Le Tableau 3 montre que 66,87 % des formes verbales qui servent de joncteurs entre deux séquences de DR sont des PP et 33,13 % des GÉR. La préférence pour le PP n'a rien de surprenant, McLaughlin (2011 : 83) ayant déjà montré la prépondérance des PP dans l'échantillon de formes verbales en *-ant* examiné dans son livre. Cela dit, en comparant les chiffres exacts, on voit que les GÉR sont proportionnellement plus fréquents dans l'usage examiné ici : 33,13 % dans le Tableau 3 contre 17 % des GÉR dans le corpus de 2011. Le test de chi carré montre que cette différence est significative au seuil de 1 %¹¹. Il y a plusieurs explications possibles à la surreprésentation des GÉR dans ce contexte. Premièrement, l'association plus étroite entre le GÉR et la simultanéité décrite dans la Section 1 pourrait privilégier la sélection du GÉR parce que, comme on le verra ci-dessous, dans bon nombre de cas, il y a un rapport de simultanéité entre les deux séquences de DR. Une deuxième explication à la surreprésentation des GÉR nécessite un renvoi aux résultats de l'étude de McLaughlin (2011 : 83) sur l'emprunt syntaxique, qui ont suggéré que l'absence en anglais d'une forme équivalente au GÉR français construite avec une préposition a mené à une préférence claire pour le PP dans le corpus de dépêches traduites de l'anglais. Cependant, la comparaison d'une partie des passages contenant des formes en *-ant* avec le texte original montre que dans bien des cas (PP : 9/17, GÉR : 11/17), le/la journaliste s'est servi(e) d'une forme non finie pour combiner deux séquences de DR sans que le texte original présente une forme en *-ing*¹². Cela est illustré par les exemples (5) - (7), où la traduction s'éloigne clairement du texte source.

(5) Simeus comme Mourra ont protesté en soulignant qu'ils n'avaient jamais renoncé à leur nationalité haïtienne. (12.11.2005, 2:43)

Both Simeus and Mourra say they have never renounced their Haitian citizenship and have protested attempts to keep them out of the race (12.11.2005, 01:24)

(6) Le groupe de Zarkaoui a revendiqué les attentats contre trois hôtels d'Amman en affirmant que des espions américains et israéliens y descendaient. (28.11.2005, 13:59)

Iraq's al Qaeda had said it carried out the attacks in three hotels because they were used by U.S. and Israeli spies (28.11.2005, 11:47)

(7) Des prélèvements effectués sur des poulets pour déterminer si la maladie sévissait encore dans le village de Maliuc - où le H5N1 avait été détecté en octobre - ont donné lieu des [*sic*] tests négatifs, a ajouté le ministère en précisant que toutes les restrictions [*sic*] imposées aux villageois avaient été levées. (21.11.2005, 13:21)

Tests on poultry sent to check whether the disease was still present in the village of Maliuc - where the H5N1 strain was detected in October - were negative, the ministry said, and all restrictions imposed on villagers had been lifted. (21.11.2005, 11:31)

La surreprésentation du GÉR semble donc être liée à ce contexte particulier où le/la journaliste s'éloigne plus du texte original qu'il/elle ne le ferait probablement ailleurs. La relative liberté de traduction dans le contexte des citations s'expliquerait par le fait que les journalistes d'agence traduisent sous des contraintes temporelles liées à des exigences de concision et que les citations offrent la possibilité de raccourcir le texte en les combinant ou en changeant le type de DR. Cette hypothèse semble plausible mais il faudra attendre les résultats d'une étude plus approfondie pour la confirmer de manière certaine.

2.2. Critère sémantique

Le Tableau 4 présente la fréquence absolue et la fréquence relative des deux interprétations temporelles du phénomène examiné.

	Simultanéité	Postériorité	Total
Fréquence	92	74	166
Fréquence relative	55,42	44,58	100,00

Tableau 4 : Critère sémantique

Il est surprenant de voir que, dans 44,58 % des occurrences, les deux séquences de DR se suivent temporellement, même si les formes en *ant* sont généralement censées introduire une séquence simultanée par rapport au verbe défini. Si dans environ 1/5 des occurrences où *ant* introduit une addition narrative le sémantisme du verbe favorise cette interprétation¹³ (8) et si dans quelques rares exemples on trouve une expression temporelle (9), dans la majorité des exemples, l'interprétation est surtout contextuelle et se fonde sur le principe de l'ajout d'une information nouvelle (10) : le refus des États-Unis ne se justifie/s'explique pas par le fait que Washington ne se rallie pas à un accord mondial, mais il s'agit d'une information nouvelle concernant l'avenir, ce à quoi contribuent également les temps verbaux et le sémantisme de la forme non finie : *dire* est au passé composé, *prédire* renvoie à un fait postérieur et *se rallier* est au futur du passé.

(8) Aucune décision n'a encore été prise, a assuré le ministre japonais de la Défense, Fukushima Nukaga, ajoutant que Tokyo se déciderait en fonction de la situation sur le terrain [...] (13.11.2005, 10:34)

(9) [...] "Les lâches s'enfuient, les 'marines' jamais", a-t-elle lu, suscitant aussitôt une réaction outragée sur les bancs démocrates. (19.11.2005, 07:43)

(10) "Le refus des États-Unis d'étudier une action future est le véritable problème ici", a-t-il dit en prédisant que Washington ne se rallierait à un accord mondial qu'après le départ de Bush. (29.11.2005, 23:26)

Le Tableau 5 présente les mêmes informations que le Tableau 4, mais cette fois-ci les deux formes verbales en *-ant* sont considérées indépendamment.

	Simultanéité	Postériorité	Total
PP	52	59	111
GÉR	40	15	55
Total	92	74	166

Tableau 5 : Critère sémantique selon le critère syntaxique

Le Tableau 5 illustre de manière claire que l'association avec la simultanéité est beaucoup plus forte pour le GÉR que pour le PP, comme on aurait pu s'y attendre. Le test de chi carré montre que cette différence est significative au seuil de 1 %¹⁴. Ce résultat est important parce qu'il soutient une des explications que nous avons proposées quant à la surreprésentation des GÉR dans le Tableau 3 : comme dans un peu plus de la moitié des occurrences la deuxième séquence de DR élabore le contenu du côté gauche, le GÉR, qui s'associe plus étroitement à une relation temporelle de simultanéité que le PP, serait surreprésenté dans les dépêches. En revanche, le nombre de GÉR marquant une relation de postériorité est ici étonnant. C'est pourtant le cas dans peu de contextes : il s'agit soit du GÉR du verbe *ajouter* (11), soit d'un autre verbe comme *prédire*, renvoyant à une information ajoutée (10).

(11) La torture reste une pratique répandue en Chine et [...], a déclaré vendredi un émissaire des Nations unies, en ajoutant que les autorités avaient fait obstacle à son enquête. (2.12.2005, 14:42)

Ces résultats apportent un aspect novateur à la description de l'emploi et de l'interprétation des formes en *ant*. Contrairement aux résultats issus d'autres types de corpus, elles introduisent dans les dépêches d'agences de presse traduites fréquemment une remarque temporellement postérieure à la première séquence de DR¹⁵. Si la relation de postériorité ressort explicitement de facteurs sémantiques et contextuels, le/la journaliste recourt souvent aux GÉR même là où on s'attendrait plutôt à trouver un PP¹⁶.

2.3. Critère pragmatique

Le Tableau 6 présente les fréquences absolue et relative des différents types de DR dans les séquences de gauche.

	DD	DDL	DI	DIL	DN	Autre	Total
Fréquence	51	25	24	0	59	7	166
Fréquence relative	30,72	15,06	14,46	0,00	35,54	4,22	100,00

Tableau 6 : Critère pragmatique (gauche)

Le Tableau 6 montre que le type de DR le plus fréquent dans la partie gauche est le discours narrativisé (DN), qui représente 35,54 % des séquences. Ce résultat n'est pas surprenant parce que les chercheurs ont déjà souligné l'importance de ce type de DR dans le discours journalistique. Comme l'explique Marnette (2005 : 300), le DN facilite l'intégration du DR tout en le condensant au maximum (voir aussi McLaughlin, 2021 : 117). Il n'est pas non plus surprenant de voir dans le Tableau 6 que le DD est le deuxième type de DR le plus fréquent. Non seulement les chercheurs ont déjà souligné son importance dans la langue de la presse en général mais McLaughlin (2012 : 96) a indiqué que le DD est particulièrement important dans les dépêches d'agences de presse parce que leur rôle est de fournir « des citations entières aux autres services d'information pour que leurs journalistes puissent les segmenter pour les insérer dans leurs articles ». Ce qui est cependant surprenant est le fait que le DDL représente le troisième type de DR le plus fréquent ; ce type est considéré comme plutôt rare en général et il ne fait que rarement l'objet de remarques dans les ouvrages sur le DR dans la presse. L'exemple (12) est représentatif de ce que l'on observe dans le corpus : les guillemets que l'on trouve dans le DD sont absents mais il y a un *verbum dicendi*, une inversion du sujet et du verbe, et les embrayeurs ne sont pas transposés¹⁷.

(12) Les quatre volatiles, retrouvés morts dans le village de Caraorman, ont été soumis à des tests ayant montré qu'ils étaient atteints de la souche H5 de la grippe aviaire, ont-elles expliqué, précisant que les échantillons seraient envoyés en Grande-Bretagne pour déterminer s'il s'agit de la souche H5N1, la plus virulente. (14.11.2005, 12:28)

Il faut préciser ici que, comme l'explique Marnette (2005 : 35 n.14), le DDL peut être défini de deux manières différentes. Pour Marnette (*ibid.*), il implique l'absence totale de marqueurs (ni guillemets ni *verbum dicendi*), mais pour Leech et Short (2007 : 258-259), il implique l'absence soit des guillemets soit du *verbum dicendi*. La fréquence d'exemples tels que (12) dans le corpus nous a menées à adopter la définition de Leech et Short. Deux notions théoriques peuvent nous aider à expliquer ce qui motive le choix du DDL dans ces exemples. La première est celle de la prise en charge telle qu'elle est définie dans la lignée des travaux de la théorie de la polyphonie linguistique ScaPoLine. Comme l'expliquent Coltier, Dendale et De

Brabanter (2009 : 22), dans cette approche, la prise en charge équivaut à la responsabilité : « On a un lien de responsabilité lorsqu'un [sic] être de discours est à la fois celui qui est à l'origine du pdv [sc. point de vue] et celui qui juge vrai le dictum (p) du pdv. » Cette distinction entre le fait d'être à l'origine du point de vue et de le juger comme vrai permet d'éclaircir la différence du degré de prise en charge entre le DD et le DDL. Le fait d'utiliser le DD laisse supposer que le/la journaliste juge vrai le dictum du point de vue ; une autre forme de DR aurait été choisie si celui/celle-ci avait voulu se distancier du point de vue présenté. En choisissant le DDL, le/la journaliste signale toujours qu'il/elle juge vrai le dictum du point de vue mais maintenant il/elle se présente aussi comme en étant à l'origine ou, par le fait d'enlever les guillemets, comme en étant la source. En choisissant le DDL, le/la journaliste indique donc un niveau de prise en charge encore plus élevé et joue ainsi un rôle plus agentif parce qu'il/elle a plus de contrôle sur la manière dont les propos sont présentés. Il en résulte que, du point de vue du lecteur, les informations sont présentées comme plus fiables car prises en charge par l'agence à travers le/la journaliste.

Le Tableau 7 présente les mêmes informations que le Tableau 6 mais cette fois-ci les données concernent les séquences qui paraissent à droite.

	DD	DDL	DI	DIL	DN	Autre	Total
Fréquence	1	0	95	0	65	5	166
Fréquence relative	0,60	0,00	57,23	0,00	39,16	3,01	100,00

Tableau 7 : Critère pragmatique (droite)

En comparant le Tableau 7 au Tableau 6, on voit tout de suite qu'il s'agit d'une distribution tout à fait différente et le test de Fischer montre que cette différence est significative au seuil de 1 %¹⁸. Le Tableau 7 montre que le DI est de loin le type le plus fréquent puisqu'il représente 57,23 % des occurrences, un total beaucoup plus élevé que celui du type le plus fréquent à gauche, c'est-à-dire le DN à 35,54 % (Tableau 6). Par ailleurs, nous n'avons même pas évoqué le DI dans notre discussion du Tableau 6 parce qu'il ne représente que 14,46 % des séquences à gauche. Le seul autre type de DR dans le Tableau 7 qui soit utilisé avec une fréquence importante est le DN, qui représente 39,16 % des séquences à droite. Parmi les autres types de DR qui ne figurent que rarement à droite, il est particulièrement frappant d'observer qu'il n'y a qu'un seul exemple d'une séquence de DD ou de DDL, tandis que ces deux types étaient parmi les plus importants à gauche (Tableau 6). Tous ces résultats soulignent l'importance de l'asymétrie entre les séquences de DR à gauche et à droite : l'usage est beaucoup plus homogène à droite, et les deux côtés ne privilégient pas les mêmes types de DR.

Jusqu'ici les séquences à gauche et à droite ont été examinées de manière indépendante mais il est aussi possible d'explorer le rapport entre les séquences au prisme de l'agentivité. La première partie de la définition de l'agentivité proposée par Duranti (2004 : 453) concerne le contrôle des entités et, comme nous l'avons expliqué dans l'introduction, le/la journaliste a le contrôle sur le choix des propos à reproduire dans une dépêche traduite et sur la manière dont ces propos sont représentés. En supposant, comme nous l'avons fait ci-dessus, qu'il y a un rapport inverse entre le caractère plus ou moins direct du type de DR et le contrôle exercé par le/la journaliste, il est possible de mesurer l'agentivité relative du/de la journaliste. Il y a trois cas de figure éventuels pour chaque occurrence du phénomène étudié. Si le même type de DR peut être utilisé des deux côtés, l'agentivité reste stable ; c'est le cas pour l'exemple (13) où une séquence de DI est suivie d'une deuxième séquence de DI.

(13) George Bush a refusé de préciser tout calendrier de retrait, expliquant qu'une telle annonce ne ferait que renforcer la détermination des insurgés. (16.11.2005, 03:20)

Dans le deuxième cas de figure il y a une augmentation du niveau d'agentivité parce que la séquence à gauche est plus directe que la séquence à droite ; cela est illustré par l'exemple (14) où le DD est suivi du DI.

(14) "Nous ne jugeons assurément pas que cette vente servira nos intérêts ni ceux de la région", a-t-il poursuivi, ajoutant que le sujet serait abordé avec Moscou. (6.12.2005, 06:13)

Enfin, il y a une diminution du niveau d'agentivité dans les cas où la séquence à gauche est moins directe que la séquence à droite, comme c'est le cas dans l'exemple (15) où le DN est suivi du DI.

(15) Le chef du gouvernement a démenti toute malversation, affirmant que ses deux fils s'étaient entièrement chargés du financement de la campagne des primaires de 1999. (15.11.2005, 10 :14)

Chaque occurrence a été classifiée selon ce système et les résultats sont présentés dans le Tableau 8.

	Stable	Augmentation	Diminution	Total
Fréquence	35	84	47	166
Fréquence relative	21,08	50,60	28,31	100,00

Tableau 8 : Niveau d'agentivité

Le Tableau 8 montre que, dans la grande majorité des cas, il y a un changement du niveau d'agentivité puisque les occurrences où celui-ci reste stable ne représentent que 21,08 % du total. Le tableau montre aussi que l'augmentation du niveau d'agentivité représente le cas de figure le plus fréquent à 50,60 %.

Nous suggérons que cette préférence pour une augmentation de l'agentivité du/ de la journaliste à l'intérieur des phrases représente la clé pour interpréter le phénomène étudié dans son ensemble et le rôle joué par la forme verbale en *-ant* en particulier. Cette construction sert soit à relier deux séquences de DR, soit à couper une séquence en deux, tout en créant dans la plupart des cas une asymétrie énonciative entre les deux séquences dans la phrase. On peut comprendre cette construction dans le contexte particulier des dépêches d'agences de presse parce que les journalistes doivent à la fois produire une dépêche d'une longueur très limitée mais aussi fournir aux autres organes médiatiques toutes les citations nécessaires pour la rédaction de leurs textes. C'est donc la valeur de l'information que le/la journaliste a choisi de rapporter dans ce contexte spécifique qui détermine la sélection du type de DR et donc le niveau d'agentivité. Cela peut être illustré avec l'exemple (14) qui comprend une séquence de DD suivie par le DI. La phrase se trouve au début du quatrième paragraphe d'une dépêche qui porte le titre « Washington condamne une vente d'armes russes à l'Iran » (6.12.2005, 06 :13). Ce titre montre que la dépêche concerne la condamnation d'une vente d'armes. Dans ce contexte, il est évident que la valeur de l'information dans la séquence de DD à gauche dans l'exemple (14) ne pourrait être plus élevée car elle représente l'événement même qui est au centre de la dépêche : la séquence à gauche rapporte les propos d'un porte-parole du département d'État américain qui servent à condamner la vente. L'information sous forme de DI dans l'exemple (14) est évidemment secondaire et il semble donc logique que le/la journaliste ait choisi une forme moins directe : il est certes important de savoir que le gouvernement américain compte aborder ce sujet avec le gouvernement russe mais cet aspect n'est pas central dans cette dépêche. La constance des besoins communicatifs dans la rédaction et la traduction des dépêches d'agences de presse expliquerait la fréquence élevée de cette construction dans le corpus que nous avons soulignée au début de cette section.

Conclusion

L'objectif de cette étude était d'identifier et d'analyser une construction qui n'a pas fait l'objet de recherches antérieures. Pour ce faire, nous avons extrait toutes les occurrences d'un corpus de dépêches d'agences de presse traduites de l'anglais en français, que nous avons par la suite examinées selon les caractéristiques syntaxique, sémantique et pragmatique. Au niveau le plus général, les résultats

de l'étude soulignent l'intérêt de cette construction représentée dans le corpus global par une forme verbale en *-ant* sur sept. Ils permettent aussi d'éclaircir un certain nombre de questions concernant la traduction, le discours journalistique et les formes verbales en *-ant*.

En ce qui concerne la traduction, cette étude souligne de nouveau la spécificité du DR comme phénomène textuel qui demande souvent un traitement particulier dans le processus de la traduction. Pour expliquer la surreprésentation des GÉR dans cette construction par rapport à son emploi dans le corpus global, nous avons fait l'hypothèse que les journalistes traduisent de manière plus libre dans le contexte du DR, soit en combinant deux séquences de DR, soit en changeant le type de DR ; cette relative liberté de traduction ne s'applique qu'au choix du matériel discursif à traduire et au choix du type de DR à utiliser puisque les journalistes traduisent le matériel sélectionné de manière fidèle. En effet, dans un type de texte où règne le principe de l'économie, les citations offrent la possibilité de raccourcir le texte en passant d'une langue à l'autre. Dans une étude ultérieure, il sera important d'analyser un corpus de dépêches d'agences de presse non traduites pour déterminer si la construction étudiée ici est le résultat du processus de la traduction ou si elle peut être considérée comme caractéristique du type de texte en général.

L'analyse des types de DR employés dans la construction a souligné l'asymétrie dans leur choix, et la notion d'agentivité a permis de l'expliquer : dans la majeure partie des cas, il y a une augmentation du niveau d'agentivité à cause d'une différence quant au statut des informations rapportées des deux côtés du joncteur. Ces résultats attirent ainsi l'attention sur la structuration de l'information dans le genre journalistique en général. De nombreux chercheurs se sont intéressés au rôle joué par l'alternance des temps dans la structuration de l'information dans la langue de la presse (voir par exemple Monville-Burston et Waugh, 1985), et les résultats de notre étude suggèrent que la construction examinée ici peut être ajoutée à la liste des outils de structuration de l'information en français.

Pour réduire le texte original, les formes non finies en *-ant*, en soi atemporelles et impersonnelles, sont idéales : elles permettent de fonctionner en tant que joncteurs combinant deux contenus différents et introduisant soit un arrière-plan à ce qui vient d'être énoncé, soit un ajout narratif marquant un événement temporellement postérieur. Contrairement aux études antérieures sur les formes en *-ant*, le GÉR aussi introduit ici une addition narrative dans un certain type d'exemples. On peut se poser la question de savoir s'il se substitue vraiment dans ces cas à un PP ou s'il exprime même ici une « conception assouplie des rapports de simultanéité » (Rihs, 2009 : 202). Pour répondre à cette question, il faudra examiner un corpus de dépêches rédigées directement en français.

En bref, l'étude d'un type spécifique de traduction dépendant de contraintes temporelles et d'exigences de concision et profitant de la polyfonctionnalité des formes verbales en *-ant* nous a permis de contribuer aux recherches sur le discours journalistique et sur l'impact que le facteur agentivité peut avoir sur le choix du type de DR. L'agentivité peut être considérée comme le concept-clé qui permet de comprendre pourquoi cette construction apparaît justement dans ce type de texte.

Bibliographie

- Arnavielle, T. 2003. « Le participe, les formes en *-ant* : positions et propositions ». *Langages*, n° 149, p. 37-54.
- Biardzka, E. 2009. *Les échos du Monde : pratiques du DR dans un journal de la presse écrite*. Wrocław : Wydawnictwo Uniwersytetu Wrocławskiego.
- Coltier, D., Dendale, P., De Brabanter, P. 2009. « La notion de prise en charge : mise en perspective ». *Langue française*, n° 162, p. 3-27.
- Duranti, A. 2004. Agency in language. In: *A companion to linguistic anthropology*. Malden, MA/Oxford, UK : Blackwell, p. 451-473.
- Gettrup, H. 1977. « Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel ». *Revue Romane*, n° 12, p. 210-271.
- Halmøy, O. 1982. *Le gérondif. Éléments pour une description syntaxique et sémantique*. Trondheim : TAAR, Université de Trondheim.
- Halmøy, O. 2003. *Le gérondif en français*. Paris : Ophrys.
- Havu, E., Pierrard, M. 2014. *Les co-prédicats adjectivants*. Bruxelles : Peter Lang.
- Havu, E., Pierrard, M. 2020. L'impact des médias sur l'extension de la plurifonctionnalité de classes de mots : l'emploi séquentiel du participe présent. In : *Le français innovant*. Bern : Peter Lang, p. 139-159.
- Herslund, M. 2000. « Le participe présent comme co-verbe ». *Langue française*, n° 127, p. 86-94.
- Kleiber, G. 2007. « La question temporelle du gérondif : simultanéité ou non ? ». *Travaux linguistiques du CERLICO*, n° 20, p. 109-123.
- Kleiber, G. 2009. Gérondif et relations de cohérence : le cas de la relation de cause. In : *Recherches ACLIF : actes du séminaire de didactique universitaire*, n° 6, p. 9-24.
- König, E.-J., Van der Auwera, J. 1990. Adverbial participles, gerunds and absolute constructions in the languages of Europe. In: *Toward a typology of European Languages*. Berlin: Mouton de Gruyter, p. 337-355.
- Leech, G., Short, M. 2007. *Style in fiction: a linguistic introduction to English fictional prose*. 2^e éd. Harlow, UK: Pearson Education Limited.
- Marnette, S. 2005. *Speech and thought presentation in French*. Amsterdam/Philadelphie : J. Benjamins.
- McLaughlin, M. 2011. *Syntactic borrowing in contemporary French: a linguistic analysis of news translation*. Londres : Legenda.
- McLaughlin, M. 2012. « L'oralisation et le DR dans les dépêches d'agences de presse ». *Le discours et la langue*, n° 2(2), p. 89-98.
- McLaughlin, M. 2014. Le Genre sexué et le DR dans les dépêches d'agences de presse. In : *DR, genre(s) et médias*. Stockholm : US-AB, p. 181-195.
- McLaughlin, M. 2021. *La presse française historique : histoire d'un genre et histoire de la langue*. Paris : Classiques Garnier.

- Monville-Burston, M., Waugh, L. R. 1985. « Le passé simple dans le discours journalistique ». *Lingua*, n° 67(2-3), p. 121-170.
- Rihs, A. 2009. « Gérondif, participe présent et expression de la cause ». *Nouveaux cahiers de linguistique française*, n° 29, p. 197-214.
- Rihs, A. 2013. *Subjonctif, gérondif et participe présent en français : une pragmatique de la dépendance verbale*. Berne : Peter Lang.
- Tuomarla, U. 1999. *La citation mode d'emploi : sur le fonctionnement discursif du DR direct*. Helsinki : Academia Scientiarum Fennica.

Notes

1. Nous fournissons pour chaque occurrence l'heure et la date de parution de la dépêche. Nous reproduisons les occurrences telles qu'elles figurent dans les dépêches diffusées par l'agence.
2. Un des relecteurs anonymes a demandé si le joncteur n'était pas constitué de la forme en *-ant* jointe à la conjonction *que*. Comme la forme en *-ant* n'est pas forcément suivie d'un subordonnant (...*assurant ne pas avoir été surpris*), nous considérons qu'elle constitue en elle-même un joncteur.
3. Cette construction a été identifiée pour la première fois par McLaughlin (2011 : 86-87) mais, à ce que l'on sache, elle n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie.
4. Sur les agences de presse et les citations, voir McLaughlin (2012).
5. *Arrivant / En arrivant à Paris, Émile a proposé à Léa de l'aider à déménager* (Halmøy, 2003 : 157).
6. Au lieu d'une recherche plein texte, la fonction CQL (Corpus Query Language) permet d'extraire des formes grammaticales telles que les PP et les GÉR. Voir <https://www.sketchengine.eu>.
7. Pour déterminer si une séquence pouvait être analysée comme du DR, nous avons appliqué le critère de son remplacement par une séquence avec un verbe rapporteur (Les autorités ont *mis en place un strict contrôle* des médias,... => *Les autorités ont dit/pensé/écrit *contrôler*...). Comme le joncteur devait se situer entre deux séquences de DR et être prédicatif, les séquences du type suivant ont été éliminées : *Plusieurs donateurs, en annonçant le montant de leurs contributions, ont constaté...* (GÉR précédé seulement d'un N) ; *Un porte-parole [...] a confirmé une information annonçant/ *en annonçant le choix de X* (forme en *-ant* non prédicative).
8. L'aspect verbal a également un impact sur l'interprétation : deux verbes perfectifs qui se succèdent ont tendance à exprimer une relation de succession (*il est entré, constatant les dégâts*), tandis que la présence d'un verbe imperfectif donne un effet de sens plus descriptif (*il l'a dit, pensant avoir raison*) : description de la manière de s'exprimer ; cf. Havu, Pierrard (2014 : 193-199).
9. Dans le cas du GÉR, Rihs (2009 : 202) parle d'une « conception assouplie des rapports de simultanéité » ; cf. aussi Kleiber (2007 : 111) et McLaughlin (2011 : 87).
10. Un GÉR pourrait se trouver dans le même contexte. Malheureusement, nous n'avons pas l'occasion de présenter ici la classification détaillée des exemples d'après les critères évoqués.
11. $X^2 = 15,20$, $p = 0,0001$, donc $p < 0,01$. Les calculs ont été effectués ici : <http://corpora.lancs.ac.uk/sigtest/>.
12. Une analyse d'un échantillon de 20 % des occurrences choisies au hasard a indiqué que les PP sont traduits d'une forme verbale en *-ing* plus souvent que ne le sont les GÉR. Le test de chi carré a pourtant indiqué que cette différence n'est pas significative ($X^2 = 0,12$, $p = 0,7272$, donc $p > 0,01$). Dans une étude ultérieure, il faudrait vérifier la signification de cette différence sur un échantillon plus large.

13. Les verbes *ajouter* ou *préciser* apparaissent dans 31 des 74 occurrences de la forme verbale en *-ant* exprimant une relation de postériorité.

14. $\chi^2 = 8,95$, $p = 0,0028$, donc $p < 0,01$.

15. Cependant, l'emploi séquentiel des PP a bien été remarqué, notamment par Havu et Pierrard (2020), mais dans un autre type de contexte.

16. On peut se poser la question de savoir si, en utilisant un GÉR, le/la journaliste veut marquer une relation plus étroite avec le contenu qui précède, tandis qu'avec un PP il introduirait une information plus « détachée » qui soulignerait l'importance du contenu qui suit.

17. Dans cet exemple, l'embrayeur non transposé est temporel : *ont été* serait *avaient été* dans une version transposée.

18. Selon le test de Fischer, $p = 1,5899 \times 10^{-29}$, donc $p < 0,01$.